

Introduction à l'enseignement des urgences en gynécologie obstétrique
Professeur Gilles Body, Coordonnateur régional.

1. Enseignement

- Le programme de l'enseignement figure ci-après.
- Il est obligatoirement réalisé au tout début de l'internat
- Son objectif est de permettre à tout interne de pouvoir mener une prise en charge correcte et adaptée de chaque situation dans le contexte d'urgence. Il correspond donc aux grandes situations auxquelles l'interne se trouve confronté tout particulièrement pendant la garde.
- Les modalités de l'enseignement ont été définies au niveau inter régional, entre tous les enseignants universitaires de la région Ouest, incluant le Coordonnateur régional (Pr G. Body) et les Coordonnateurs locaux (Pr G. Body / Tours ; Pr G. Boog / Nantes ; Pr Ph. Descamps / Angers ; Pr M. Collet / Brest ; Pr G. Magnin / Poitiers ; Pr J.Y. Grall / Rennes).
- La prise en charge de cet enseignement est placée localement sous la responsabilité de chaque Coordonnateur local dans chacune des 6 facultés de la Région Ouest.
- Un recueil de textes a été rédigé par les enseignants sur le programme des urgences en gynécologie obstétrique :
 - Il a été créé pour pallier, au moins en partie, à l'hétérogénéité de l'enseignement constatée entre les différentes facultés ;
 - Il constitue un document de base et de référence pour les internes ;
 - Il ne saurait être considéré comme suffisant pour le contrôle de connaissances, qui cherchera à évaluer les notions théoriques et pratiques acquises au cours des enseignements locaux, ainsi que l'expérience acquise « sur le terrain ». Il implique donc un travail personnel complémentaire.

2. Contrôle de connaissances

- Il est réalisé à la fin du 4^{ème} semestre du DES.
- Il est obligatoire pour tous les internes de la Région Ouest.
- L'obtention de l'examen est obligatoire pour l'obtention du DES.
- Tout interne dont la note n'atteint pas la moyenne devra repasser l'examen à la session suivante.